

Objectifs

Parcours professionnel

Le master II Promotion et Gestion de l'Immeuble forme des **juristes** de haut niveau dans le domaine **du droit de la construction**, de la **vente** et de la **gestion de l'immobilier individuel et collectif**.

Cette formation fait une place importante **aux enseignements pratiques** grâce aux interventions de **nombreux professionnels** (magistrat, notaires, avocats, huissier, expert-comptable, gestionnaire de copropriété, acteurs du logement social), **aux études de cas et de contrats, à la fiscalité**.

Il impose un **stage en entreprise** ou dans un organisme dont l'activité est en phase avec **l'immobilier** (banques, assurances, etc.).

Parcours recherche

Le master II Promotion et Gestion de l'Immeuble forme des étudiants à la recherche en leur permettant **d'approfondir les catégories juridiques appliquées à la construction**, à la **vente** et à la **gestion de l'immobilier**, ainsi que de confronter les notions communes aux spécificités de la matière. Il prévoit la rédaction d'un **mémoire** développant **une recherche approfondie et originale en droit immobilier** et pouvant déboucher sur la **réalisation d'une thèse**.